

Compte-rendu de la réunion du mardi 14 avril 2026

Personnes présentes : M. GENIN (professeur de physique-chimie) ; Mme FRAISSE (professeure de latin) ; Mme SONNECK (déléguée des parents d'élèves) ; Mme GRAU (CPE) ; TERES Eléa (5^{ème}) ; BANOVIC Lina (6^{ème}) ; ESTRAGUES Félicien (vice-président) ; COLLEU Thomas (5^{ème}) ; LARROZE Elisa (4^{ème}) ; BONNET Léonie (4^{ème}) ; BRAUD Alexandre (5^{ème}) ; REY Gaïa (élue au CVC et au conseil départemental) ; DELAFORGE Noam (élu au conseil départemental) ; SANZ Fabien (5^{ème}) ; MARTINEZ Gabin (5^{ème}).

Absents excusés : Mme GRAND (proviseure) ; PONS Louison (option théâtre) ; Mme CHAUMES (gestionnaire) ; M. MICHAUD (Principal-adjoint) ; Mme CORROCHANO (Professeur d'espagnol).

Absents non excusés : CASTY Maé ; COMANGES Gabriel ; MARRUCO Arthur.

Ordre du jour : Bilan des actions réalisées et perspectives.

Préambule :

La séance se déroulera en 3 groupes de travail afin d'être le plus efficace possible. Chaque groupe sera piloté par un adulte.

Groupe n° 1. Sensibiliser les élèves au maintien de la propreté dans les toilettes

La direction demande que nous réalisons des affiches ludiques.

Objectifs : inciter les élèves à maintenir les toilettes propres et éviter les dégradations.

Mme Fraisse pilote le groupe.

En fin de réunion, quatre propositions d'affiches sont soumises (réalisées à l'aide de l'IA). Elles seront envoyées à la direction pour le choix et la validation.

Une boîte à idée peut être une des solutions...

Groupe n°2. Égalité filles-garçons, diversité et lutte contre les discriminations

Le groupe est piloté par Mme SONNECK et répond au questionnaire proposé par l'académie de Montpellier.

Il en ressort que : **Globalement l'établissement rencontre peu de problèmes.**

Néanmoins, voici les pistes d'améliorations proposées :

- Ecrire les normes vestimentaires et les afficher. Il faut que les normes soient appliquées par tous y compris par les adultes de l'établissement.
- La mixité en EPS. Communiquer aux professeurs d'EPS de ne pas faire de différence, si possible. Après avoir pris l'attache des professeurs d'EPS, attention : ils ont l'obligation de différencier les notes entre filles et garçons mais aussi l'obligation de travailler sur la mixité. Les écarts seront plus importants en lycée qu'en 6^{ème} par exemple.
- Engager un(e) psychologue scolaire ou une personne qualifiée car les personnels ne sont pas compétents en matière d'écoute malgré leur bonne volonté et ne sont pas formés.

- Obliger les professeurs d'histoire-géographie à faire une heure d'Éducation morale et civique (EMC) minimum par mois. La mettre sur l'emploi du temps. Cela est important pour lutter contre les discriminations.
- Communiquer «les ressources pour passer à l'action » aux élèves, aux personnels et aux familles.

Groupe n°3. Prévention des risques liés à l'usage des téléphones et des réseaux sociaux

Le groupe est piloté par M. Genin. Noam souligne qu'il est impossible de se passer des téléphones, ordinateurs et accès internet de nos jours. Beaucoup de parents sont démunis et ne savent pas contrôler ces outils.

La question est : « comment les utiliser au mieux ? ».

M. GENIN explique qu'il est préférable d'utiliser des plateformes et interfaces soumises à la Réglementation générale de la protection des données (RGPD). Il conseille de ne pas utiliser WhatsApp ou WeTransfer - applications dangereuses fournissant toutes nos données - et préconise l'utilisation de Pearltrees.

Mme Grau rappelle le nombre important de rappels aux familles via Pronote et par mails, sans résultat, et la prévention proposée par la Maison de protection des familles en septembre.

M. Genin propose d'expliquer aux parents comment installer un contrôle parental et peut créer un diaporama.

En cas de harcèlement via les réseaux sociaux, les élèves suggèrent un rdv formel avec les familles assortis de supports pédagogiques, de petites vidéos, de liens pour les sensibiliser aux problèmes car les élèves ne sont pas conscients du mal qu'ils font à leurs camarades.

Le groupe viendra au bureau de Mme Grau choisir le lien à proposer aux familles. Il pourrait être envoyé par mail aux parents de tous les collégiens en septembre.

On pourrait aussi le mettre sur le site du lycée.

La séance est levée à 14h.

Pour le C.V.C,

La référente à la vie collégienne
Nadine GRAU